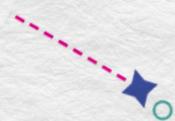


Castelnau-d'Oléron – 4 octobre 2025

## 2<sup>e</sup> Forum Culturel du PETR Pays Lauragais

Secteur culturel aujourd'hui et demain :  
comment continuer ? Peut-on se réinventer ?  
Synthèse réalisée par le *labo des cultures*



Journée organisée à l'initiative du Conseil de Développement (CODEV\*) du Pays Lauragais, avec le PETR du Pays Lauragais, en collaboration avec le Théâtre des Trois Ponts et la mairie de Castelnau-d'Oléron.

\* Le CODEV est une instance permettant de développer la participation citoyenne en recueillant et en portant les avis et propositions des habitant·e·s sur les politiques publiques du territoire.

**Première partie (p.2) :**  
Synthèse de la conférence

**Deuxième partie (p.14) :**  
Synthèse des ateliers



# Première partie : Synthèse de la conférence

## LES PROJETS CULTURELS A L'EPREUVE DES TERRITOIRES, ET RECIPROQUEMENT !

Par Emmanuel Négrier, directeur du Centre d'Études Politiques Et sociales (CEPEL), Université de Montpellier.

*Ce texte est la synthèse de l'intervention orale (45') présentée lors du 2ème forum Culture du Pays du Lauragais, le 4 octobre 2025*

Le développement des projets culturels de territoire, dans leur extrême diversité, témoigne d'un mouvement contemporain de territorialisation de la culture qui peut s'analyser selon deux dimensions. D'une part, ces projets représentent une épreuve pour la culture, dans la mesure où la dynamique territoriale influe sur le contenu de celle-ci : c'est l'épreuve territoriale de la culture. D'autre part, la culture elle-même a des effets sur les territoires concernés par un projet : c'est l'épreuve culturelle des territoires. Avant d'illustrer ces deux points, il n'est pas inutile de rappeler ce que sont aujourd'hui les ressources d'intérêt général mises à disposition de la culture en France.



### Les projets culturels à l'épreuve des territoires (et réciproquement)

Emmanuel Négrier  
Pays du Lauragais, Castelnau-d'Aude le 4 octobre  
2025



ForumCulturel 2025  
© Amandine ISSALY-DUFAU

## Tableau : les contributions publiques ou désintéressées à la culture

<b>Contributions publiques ou désintéressées à la culture</b>	<b>Montant (M€)</b>
État : Ministère de la Culture	4500
État : Autres ministères, dépenses fiscales, etc.)	4300
Communes + intercommunalités	8700
Départements	1200
Régions	800
<b>Total fonds publics</b>	<b>19500</b>
Mécénat d'entreprise (selon Admical)	1300
Crowdfunding (dons – selon Finance participative France)	90
Fondation de France et Fondations sous égide (estimation)*	30
Fondation du patrimoine et fondations sous égide (estimation)**	30
<b>Total fonds privés non lucratifs</b>	<b>1450</b>

Sources : Élaboration personnelle d'après ministère de la Culture 2024  
– Admical 2024 – FDF – FdP 2022

Ces données, qui relèvent de différentes sources d'information que nous avons estimées et arrondies, appellent trois commentaires.

- a)** La part du bloc local (8,7 milliards d'euros) est considérable. Elle atteint le total des contributions de l'État (ministère de la Culture et autres ministères) et dépasse très largement celles des départements et régions. Dans cet ensemble, la part des intercommunalités (2,4 milliards) est devenue très importante. Les projets culturels de territoire y trouvent l'essentiel de leur dynamique.
- b)** La part du ministère de la Culture, très importante au regard de beaucoup d'autres pays, doit être spécifiée en termes territoriaux : plus de 60% de ces 4,5 milliards sont en effet dépensés en région parisienne, ce qui peut sembler assez contradictoire avec le statut de la République française, comme république décentralisée (article 1er de la Constitution depuis 2003).
- c)** Ceux qui pensent que, à l'avenir, les subventions publiques pourraient être aisément remplacées par des dotations venant de fonds privés désintéressés, ont du souci à se faire pour l'incarner dans les faits : ceux-ci ne représentent aujourd'hui qu'à peine 7% du total des contributions publiques et désintéressées à la Culture. Plus que jamais, l'enjeu des politiques culturelles sollicite la responsabilité publique.

## 1. L'épreuve territoriale de la culture

Si le déploiement de la culture sur le territoire français est une donnée structurelle de son histoire, on peut dire qu'il est passé par **trois phases distinctes**. La première, qui correspond aux années 1960-1970, est celle d'une **territorialisation d'État**, où les projets culturels relevaient d'une logique centralisée, considérant les territoires comme le simple réceptacle de politiques d'État monopolisant l'expertise, en ne la négociant qu'à la marge.

La deuxième période voit monter une logique de **coopération plus approfondie**, avec la capacité des collectivités locales et de leurs professionnels d'influer davantage sur leur contenu, tout en respectant, pour l'essentiel, un même référentiel de démocratisation culturelle, tournée vers l'accès du plus grand nombre à la culture.

La troisième phase, actuelle, est celle de la **projection culturelle** par laquelle le référentiel de démocratisation est mis en tension par l'émergence d'une diversité de construction et de vécu de ce que représente la culture pour des territoires et des populations valorisant leur propre perception de ce qu'est et peut devenir « leurs » cultures.

Par cette évolution, les paradigmes dominants des politiques culturelles ont subi une transformation qu'il faut bien comprendre. Si l'excellence artistique était la valeur majeure à l'origine – au temps des modestes secrétariats d'État aux Beaux-Arts – elle a été suivie de l'essor de la démocratisation culturelle, puis du développement culturel donnant sa part aux acteurs territoriaux, puis de l'économie créative, particulièrement dans le domaine des industries culturelles, et enfin de la démocratie culturelle, proposant un renversement de perspective, en partant des cultures vécues et des différentes manières de leur accorder une égale dignité, contre une vision descendante de la démocratisation culturelle. Mais, contrairement aux changements de paradigmes que l'on peut observer dans d'autres secteurs, comme l'agriculture par exemple, la logique d'établissement de ces nouveaux paradigmes ne procède pas par substitution mais par accumulation.

Les grands responsables d'institution artistiques continue de se référer d'abord à l'excellence, les agents des collectivités territoriales à la démocratisation, les acteurs socio-culturels à la démocratie culturelle tandis que les acteurs des industries culturelles s'inspirent de l'économie créative. La politique culturelle est donc un **terrain de lutte** – noble et sentimentale – entre **plusieurs paradigmes** simultanément disponibles pour les acteurs. À ceux qui rêvent de promouvoir « leur » paradigme comme le seul et unique valable, il faut opposer l'idée que l'essentiel de la dynamique, socialement pertinente et réaliste, est dans l'établissement de compromis politiques entre ces différents paradigmes, dans l'intérêt du plus grand nombre. C'est précisément dans l'établissement de projets culturels que l'on voit émerger ces tensions et ces pistes de compromis.

Cependant, au vu de l'inflation du recours au terme de projet culturel, il n'est pas inutile de spécifier ce dont il s'agit. C'est ce que nous avons fait avec Philippe Teillet (2019), autour de 7 critères : une organisation de l'action collective ; qui dépasse les seuls acteurs institutionnels ; formalisée en document stratégique négocié et délibéré ; ayant le bien commun territorial en perspective ; au-delà d'un simple équipement ou dispositif ; qui se réfère à une échelle spatiale variable ; en combinant portées artistique, culturelle et territoriale. Dans cet ouvrage, nous avons notamment analysé ce qui distingue les projets culturels ruraux et urbains. Les premiers sont marqués par un certain nombre de caractéristiques comme le déficit de professionnels, d'infrastructures spécialisées, tandis que les seconds en disposent de façon globale, mais leur déploiement montre d'importants contrastes selon les différentes zones urbaines, entre centres-villes et périphéries précarisées ou périurbaines. En termes de projet, le déficit rural pousse à la coopération, à l'engagement des populations, à la mutualisation technique et économique, tandis que les ressources urbaines poussent à l'individualisation, à limiter la coopération entre acteurs géographiquement proches. Le rural présente donc, du point de vue de la philosophie des projets culturels, une modernité paradoxale, que rejoint notre constat tiré d'études des publics : les audiences rurales ne présentent fondamentalement aucune caractéristique sociologique ou gustative particulière vis-à-vis des audiences urbaines : s'il n'y a pas de culture rurale, il y a une problématique rurale de l'accès et du support public à la culture.

## 2. L'épreuve culturelle des territoires

Commençons – une fois n'est pas coutume – par dire ce qui fait la caractéristique commune aux projets culturels de territoire.

Politiquement, elles sont au nombre de trois :

- Un projet culturel est toujours une **esthétique du commun** ;
- Un projet culturel est le partage d'une **passion joyeuse** ;
- Un projet culturel est une question posée aux démagogues.

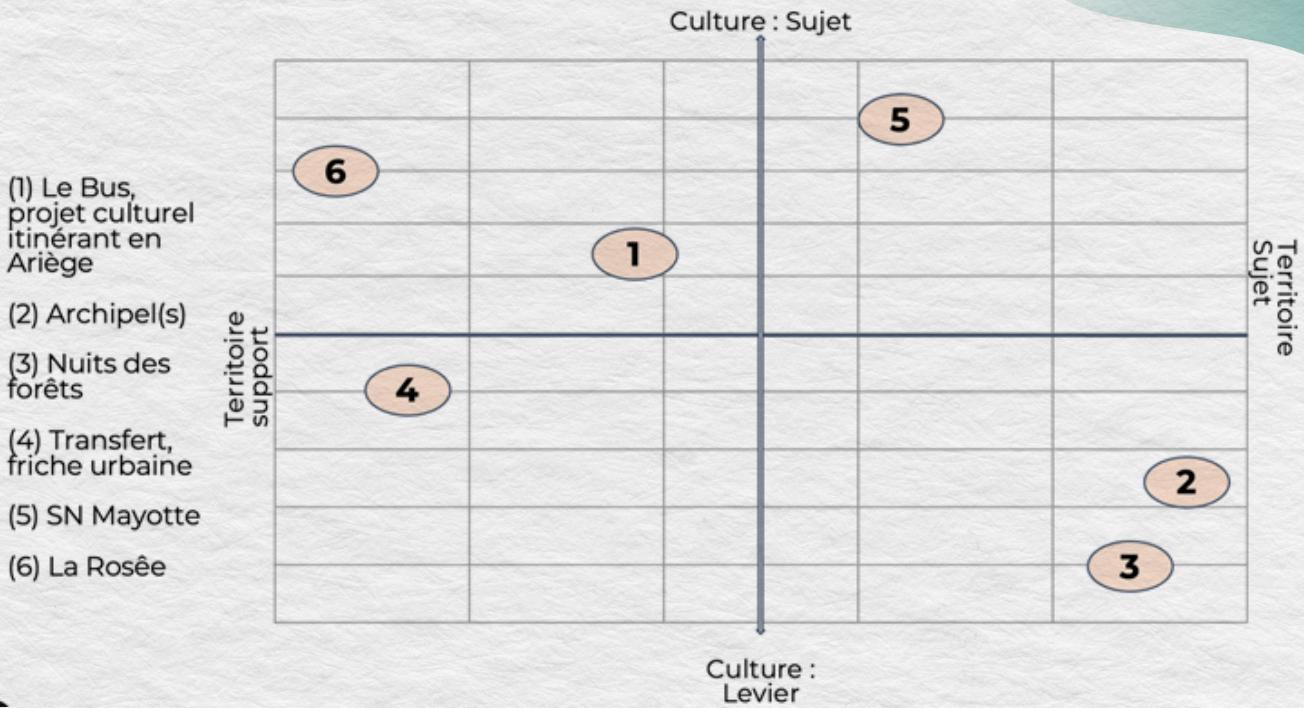
Elles s'inscrivent dans une société dont on peut dire aujourd'hui qu'elle est :

- Focalisée sur ce qui **divide**
- Saturée de passions **tristes**
- Influencée par le populisme des solutions **simplistes**

Sans toujours le savoir, sans que cela ne rabatte la dynamique sociale et territoriale sur la logique – affaiblie – des partis, un projet culturel de territoire a donc une portée éminemment politique. S'y concrétise le pari fait par Vincent Tiberj<sup>1</sup>, qu'à l'envahissement de l'espace médiatique par des discours exclusifs, populistes et droitisés, correspond une opinion publique qui, à la base, se révèle de plus en plus tolérante en termes de diversité, de choix de genre et d'orientation sexuelle, de solidarité de base et d'égalitarisme. La culture a donc son rôle à jouer dans la vie démocratique – et donc politique – des territoires. Elle y propose sa marque distinctive. L'épreuve culturelle des territoires se joue, en matière de projets, de façon différenciée selon que la culture est sujet ou levier, selon que le territoire est sujet ou support. La culture est sujet quand elle est le sujet central défendu. Elle est levier quand son propos est de servir une cause autre. Le territoire est support lorsqu'il est conçu comme lieu de création ou de diffusion d'une offre culturelle sans lien direct avec lui. Il est sujet, ou acteur lorsqu'il est lui-même conçu comme sujet de création ou de diffusion culturelle : celle-ci n'est pas reproductive n'importe où ailleurs. Voici une carte conceptuelle qui répartit six cas de PCT selon cette double dimension :



Vincent Tiberj, 2024, *La droitisation française : mythe et réalités*, Paris : Presses universitaires de France



Quelques informations sur ces projets culturels de territoire :

**Le Bus, projet culturel itinérant en Ariège**, est une initiative originale qui vise à rapprocher la culture des habitants des zones rurales et isolées. Véritable salle de spectacle mobile, il parcourt les villages de montagne et les hameaux reculés pour proposer concerts, lectures, projections, ateliers et rencontres artistiques directement sur place. Ce dispositif dépasse les obstacles liés à l'éloignement géographique et au manque d'équipements culturels permanents, en offrant un accès équitable aux arts et à la création contemporaine. Porté par une équipe de médiation culturelle en lien avec les collectivités et les associations locales, le Bus illustre parfaitement l'esprit des projets culturels de territoire : co-construire une offre adaptée aux réalités locales, renforcer la cohésion sociale et faire de la culture un vecteur de lien et de citoyenneté, même dans les espaces les plus éloignés des grands centres urbains.

**Archipel(s), projet culturel de territoire en Lozère**, proposé par La Fabulerie, association d'éducation populaire, est né de la volonté de fédérer acteurs, habitants et collectivités autour d'une démarche collective de développement artistique et culturel dans un département marqué par l'isolement géographique et la faible densité. Il repose sur la mise en réseau de structures locales

– associations, bibliothèques, écoles, compagnies artistiques – pour créer une programmation partagée et favoriser la circulation des œuvres et des artistes dans l'ensemble du territoire. Conçu comme un espace de coopération, Archipel(s) met l'accent sur la participation citoyenne, en impliquant directement les habitants dans la conception et la mise en œuvre des actions. En valorisant la diversité des pratiques, des patrimoines et des initiatives locales, il illustre comment un PCT peut devenir à la fois un outil d'égalité territoriale et un levier de cohésion sociale dans un contexte rural.

**Les Nuits des Forêts** sont une initiative culturelle et citoyenne qui se déploie chaque année dans de nombreuses régions françaises, en lien direct avec les forêts locales. Conçu comme un projet culturel de territoire, ce festival propose des balades nocturnes, des spectacles vivants, des concerts intimistes, des lectures et des ateliers en pleine nature, associant artistes, forestiers, associations et habitants. L'objectif est double : reconnecter les publics à leur environnement naturel et favoriser une prise de conscience écologique, tout en valorisant la création artistique contemporaine dans un cadre inédit. En plaçant la forêt au cœur de l'expérience culturelle, ce projet illustre la convergence entre enjeux environnementaux, ancrage territorial et innovation artistique, et fait de la culture un vecteur de transition écologique et de lien social.

**Transfert** est une friche urbaine artistique et culturelle installée à Rezé, dans la métropole nantaise, sur le site des anciens abattoirs. Porté par l'association Pick Up Production, ce projet temporaire a transformé pendant plusieurs années un espace industriel en un véritable laboratoire culturel et citoyen. On y trouvait concerts, expositions, ateliers participatifs, espaces de convivialité, jardins partagés et expérimentations sociales, co-construits avec des habitants, artistes et associations. Pensé comme un projet culturel de territoire, Transfert répondait à un besoin de revitalisation urbaine, à une volonté d'expérimentation artistique et à une réflexion sur la place de la culture dans la transition écologique et sociale des villes. Cette friche illustre comment un espace délaissé devient un lieu d'innovations collectives, de rencontres et d'inclusion.

**La Scène nationale de Mayotte**, créée en 2018, est la plus jeune des scènes nationales françaises et la seule implantée dans un territoire ultramarin de l'océan Indien. Son projet repose sur une double mission : soutenir la création contemporaine et valoriser les pratiques culturelles locales, qu'il s'agisse de musique, de danse traditionnelle ou de récits oraux. En tissant des liens avec les artistes mahorais, en accompagnant la jeunesse et en favorisant les résidences et la diffusion sur l'ensemble de l'île, la Scène nationale agit comme un outil de structuration culturelle et de reconnaissance des droits culturels. Elle illustre pleinement ce que peut être un projet culturel de territoire : un espace de dialogue entre patrimoine vivant, expressions contemporaines et ouverture au monde, au service de la cohésion sociale et de l'égalité d'accès à la culture.

**La Rosée** est un réseau de projets culturels de territoire implanté dans le Sud de l'Occitanie, qui se donne pour mission de faire vivre la création artistique contemporaine au cœur des zones rurales. Porté par une association réunissant artistes, habitants et collectivités, il propose des résidences, des ateliers participatifs, des spectacles itinérants et des actions de médiation dans des villages souvent éloignés des grands équipements culturels. L'initiative repose sur la conviction que la culture doit irriguer l'ensemble du territoire, et pas seulement les centres urbains : en favorisant la rencontre entre artistes et habitants, La Rosée renforce le lien social et encourage la participation citoyenne. Ce projet illustre ainsi comment un PCT peut conjuguer ancrage local, soutien à la création et égalité d'accès à la culture, tout en répondant aux enjeux de vitalité et d'attractivité des territoires ruraux. Le positionnement distinct de chaque projet sur la carte à deux dimensions n'implique aucune hiérarchie de pertinence entre eux. Ces différences illustrent la manière dont la culture peut avoir un impact sur un territoire en s'inspirant plus ou moins de celui-ci comme acteur ou récepteur.

### 3. Projets culturels de territoire : les dilemmes à affronter

Dans le concret de leur développement, en dehors des enjeux de ressources qui sont au cœur de la dramatisation budgétaire actuelle, les projets culturels de territoire ont à affronter les dilemmes suivants :

**L'intersectorialité** touche à des actions qui mêlent les finalités propres aux acteurs culturels et les autres...

#### **Ce que cela peut permettre :**

- une légitimation accrue : extension des élus, opérateurs sectoriels touchés ;
- une valorisation de l'intervention culturelle comme levier au service d'autres causes que la sienne, contre l'entre soi.

#### **Les problèmes que ça pose :**

- Le rapport de force entre critères de légitimité : « en soi » / « au service de... » ;
- La capacité de médiation entre des univers de référence distincts
- L'enfermement indésirable des acteurs dans des logiques intersectorielles

**La participation** est une dimension constante de l'usage social de l'art discutant sa dimension spécialisée, descendante et autonome pour lui opposer une acception communautaire, ascendante, hétéronome (François Matarasso : A Restless Art, 2019) Ce que ça peut permettre : légitimation, faire communauté, concrétiser l'idéal du community art : changer la vie ; déjouer le rapport consommatoire à la culture.

#### **Les problèmes que ça pose :**

- une sociologie de la participation paradoxalement pas toujours à l'abri de l'élite,
- la réalité d'une volonté de laisser le pouvoir ;
- une distinction entre transmission de capacités et de pouvoirs.

Contrairement à une idée reçue, augmenter la participation ne signifie pas nécessairement déléguer le pouvoir culturel à autrui. Les participants n'ont souvent que faire du pouvoir. Le potentiel transformateur est plus du côté de l'augmentation des capacités.

**La mutualisation** est une pratique croissante, dans un milieu initialement peu préparé, mais traversé par des changements d'attitudes, de profils sociaux et professionnels, de formes de leadership.

**Ce que ça permet :**

- une nouvelle économie, une solidarité entre opérateurs de différentes tailles et champs
- de nouvelles perspectives de diffusion et de création
- une légitimation auprès des pouvoirs publics

**Les problèmes que ça pose :**

- la continuité dans le temps
- la singularité des projets (comme exigence de légitimation dans le champ) face au risque de confusion des références
- les rapports inégaux (leadership entre gros et petits)
- la crispation toujours possible sur le chacun pour soi, en dépit de discours ouverts.

Un bon exemple aujourd'hui : la croissance des actions de mutualisation des festivals sur leurs territoires, dans leur filière artistique et dans leur domaine événementiel.

**La culture en transition**, c'est la remise en question de certaines pratiques au sein de la culture qui ont un impact considérable en termes d'empreinte carbone.

- Critique du modèle keynésien du grand investissement
- Renoncement au déni culturel de l'impact environnemental

**Ce que ça permet :**

- Un meilleur enracinement dans les contextes locaux,
- Une moindre emprise des modèles « industriels »
- Le primat de mutualisations localisées sur les alliances globales

**Les problèmes que ça pose :**

- Compatibilité d'une logique culturelle avec le localisme de la diffusion
- Compatibilité avec certaines valeurs, esthétiques (musiques du monde, arts de la rue... (dans les festivals de musique : plus de 20% des artistes engagés sont étrangers...))

Enfin, dans la mise en œuvre des projets culturels de territoire, la question des publics mérite d'être posée. Nos observations tendent à proposer les leçons suivantes, qui tranchent parfois avec le sentiment d'une fatalité élitiste – souvent portée par des fractions de l'élite elle-même selon une rhétorique populiste – qui se révèle décalée par rapport à la réalité.

- a) Il n'y a pas de fatalité sociologique au goût pour la culture : ni en termes d'âge, ni en termes géographiques, ni en termes sociaux. La preuve en est fournie par les effets d'ouverture sociale engendrés par la mobilité des programmations, vers les territoires (exemple : itinérance). Elle en est apportée par le bénévolat et son rôle d'ambassadeur culturel. Elle en est confirmée par les spectacles jeunes publics qui sont des opportunités de socialisation inversée (les jeunes forment les parents)
- b) Même si, en culture, le désir et le goût priment sur la contrainte ou l'apprentissage. A cet égard, une impasse consiste à donner aux gens ce qu'ils aiment. Une politique culturelle, pour reprendre les mots de Jean Vilar, consiste non pas à programmer ce que les gens aiment déjà, mais ce qu'ils pourraient aimer. La différence est colossale.
- c) S'il faut rester modeste dans la portée sociale de l'action culturelle, compte tenu des moyens qui lui sont accordés, tout est donc dans la détermination collective à lutter contre les déterminismes de l'héritage ou de l'auto-exclusion.

## Deuxième partie : Synthèse des ateliers

### Introduction

Le 2<sup>e</sup> Forum culturel du PETR Pays Lauragais, organisé à Castelnau-d'Oléron le 4 octobre 2025, a réuni élus, professionnels de la culture, artistes, techniciens territoriaux, membres d'associations et d'institutions culturelles, pour penser ensemble l'avenir du secteur culturel.

Cette synthèse **restitue les échanges** entre les participants lors de cette deuxième édition du Forum Culturel. Elle permettra d'alimenter la réflexion des élus du Pays lauragais.

L'objectif de cette journée : sortir du fatalisme et réaffirmer la vitalité du territoire. Malgré un contexte difficile - baisse des moyens, épuisement des acteurs, fragilité des structures - les échanges ont montré un **secteur vivant**, créatif et engagé, capable de se réinventer.

Quatre grands ateliers ont exploré les leviers de cette transformation, dont vous trouverez la synthèse de échanges ci-dessous :

1. Agir sur le modèle économique
2. Développer les coopérations et mutualisations
3. Repenser l'adresse aux publics
4. Communiquer autrement

# 1. Agir sur le modèle économique

## Constats partagés

Les acteurs culturels du territoire évoluent dans un contexte de tension financière :

- Baisse brutale des financements publics et incertitude politique.
- Aides souvent ponctuelles, centrées sur les projets, rarement sur le fonctionnement.
- Complexité administrative et manque d'accompagnement.
- Fatigue du bénévolat et manque de personnel permanent.
- Appels à projets trop normés, déformant parfois les initiatives.
- Difficultés à mobiliser le mécénat privé, en raison d'une méconnaissance des dispositifs ou de dilemmes éthiques.

Axes de transformation évoqués

### Axes de transformation évoqués



#### Changer d'échelle et simplifier

- Guichet unique territorial pour le conseil, le montage de dossiers et la recherche de financements.
- Un porteur pour un « unique supra-dossier » de subvention regroupant plusieurs associations au service d'un objectif commun, comme l'animation du territoire.
- Harmonisation des dispositifs entre collectivités, meilleure lisibilité des aides.
- Favoriser principalement les subventions de fonctionnement, plutôt que de projet, et privilégier leur caractère pluriannuel systématique.
- Poste de coordination mutualisé au service des associations.

## Diversifier les ressources

- Financements croisés (santé, social, éducation, environnement).
- Mutualisation de services : administration, communication, technique, logistique, locaux.
- Investir davantage les dispositifs européens : Erasmus+, Europe Créative...
- Renforcer et développer les dispositifs existants (aides à la diffusion, garantie de déficit des spectacles, etc.) en identifiant les besoins communs et en mobilisant des relais (syndicats, ruche associative, etc.) pour peser sur les collectivités.

## Oser des alternatives

- Garantir un revenu stable et un temps dédié à l'engagement citoyen, permettant à chacun de travailler sereinement tout en s'investissant dans des projets culturels bénévoles, avec des dispositifs de reconnaissance et de valorisation de cet engagement.
- Imaginer un soutien public inspiré de l'appel à projet « 100 spectacles dans l'Aude », incluant accompagnement à la communication, à la diffusion, au recensement et à la mise en relation entre artistes et programmateurs.

**Proposition développée pour agir sur ces enjeux économiques :**

## Vers un rôle moteur du PETR

Le PETR pourrait devenir l'acteur pivot de l'ingénierie financière culturelle, jouant un rôle d'interface entre les acteurs de terrain, les collectivités et l'Europe. Il incarnerait un centre de ressources (informations, recensements, mise en réseaux), d'accompagnement et de coordination, pouvant aller jusqu'à un support en trésorerie. Il semble judicieux de s'appuyer sur son existence, son ancrage local et européen, ses ressources en ingénierie, humaines et financières, ainsi que sur sa vision d'ensemble. Son échelle territoriale étant considérée comme la plus adaptée.

## 2. Développer les coopérations et mutualisations

### Constats

- Coopération encore rare, parfois freinée par la concurrence entre structures.
- Manque de lieux de résidence, diffusion et d'espaces mutualisés.
- Difficultés de dialogue entre élus et acteurs culturels.
- Matériel disponible mais non partagé, faute d'outils communs.
- Des structures (ex : compagnies) manquent d'ingénierie, de compétences, de temps et ont des besoins d'accompagnement en gestion globale.

### Orientations suggérées pour développer les coopérations et mutualisations

#### ➊ Mieux se connaître pour mieux coopérer

Avant toute mutualisation, il est essentiel de :

- Reconnaître la plus-value culturelle sur le territoire,
- Se connaître entre acteurs,
- Écouter et comprendre les besoins,
- Outiller les structures pour qu'elles puissent défendre leurs actions.

#### ➋ Investir/Construire des lieux ressources

- Le concept : des lieux de fabrique et de résidence dédiés à la création, à la diffusion et aux échanges artistiques, intégrant la mutualisation d'équipements (bureaux, salles de réunion et d'atelier, plateau modulable, accueil du public).
- Exemples évoqués : L'Usine du Paradis (Cenne-Monestiés), Minoterie (Gardouch), le 4 tiers (Castelnau-d'Àuby).
- Objectifs : Favoriser la création et la diffusion artistique ; Promouvoir le partage des connaissances et des compétences ; Soutenir l'économie locale et le rayonnement culturel des communes.
- Moyens : S'appuyer sur les lieux existants et créer un maillage territorial avec spécialisations possibles ; Mettre en place une rotation des résidences sur le territoire ; Équiper le lieu de manière fonctionnelle et modulable, avec entretien et chauffage assurés.

- Financement : Recherche de financements publics et mécénat ; Partenariats avec entreprises locales (restaurants, hôtels) ; Pas de priorité à la rentabilité immédiate.
- Plus-value pour la commune : Développement de l'économie locale ; Accès à concerts, représentations et expositions ; Opportunités de partage avec les écoles et valorisation lors des tournées nationales.

### **Créer une base/banque de données**

- Le concept : une plateforme territoriale partagée recensant matériel, ressources, compétences, lieux disponibles (pour résidence, stockage...) ; ainsi que la fréquence des besoins.
- Objectif : diffuser l'information et organiser le repérage à travers un inventaire
- Organisation financière : Système d'échange basé sur des points plutôt que sur des transactions monétaires.
- Territoire et moyen : Imaginé à l'échelle du Pays Lauragais, qui aurait en charge la création de l'outil et sa gestion, nécessitant a priori un ETP dédié pour la coordination (recensement, réalisation, alimentation, communication, ...) du dispositif.

### **Structurer grâce à une entité facilitatrice**

- Concept : Mise en place d'une entité facilitatrice de la vie des acteurs culturels
- Objectifs : Repérage et Diagnostic territorial (identification des ressources et recueil des besoins), Mise en réseau, Dialogue avec les financeurs (notamment pour simplifier les dispositifs), Appui administratif et financier (avec possible mutualisation de postes), Cycle de formations.
- Exemples : à l'image de l'agence culturelle Grand Est ; La coopérative les ateliers du spectacle ; Coop Breizh.
- Modalités structurelles : coopérative culturelle ou service du PETR dédié en lien avec Adda et Drac. Scénario envisagé : une coopérative montée par les acteurs (accompagnée à sa création par le PETR) et ensuite autonome (SCOP OU SCIC).
- Fonctionnement : participatif associant élus, institutions et acteurs culturels.

### **3. Repenser l'adresse aux publics**

#### **Constats**

- Évolution rapide des pratiques culturelles et des « publics » : pose des défis générationnels et sociétaux.
- Publics encore cloisonnés : manque de mixité sociale et de continuité temporelle dans les projets ; et secteur encore marqué par l'entre-soi et l'élitisme.
- Développement des publics souvent pensé à l'échelle d'une structure, non du territoire ; pensé comme des « cibles » et non comme une relation humaine.
- Difficultés de relations entre artistes et diffuseurs.

#### **Axes d'action envisagés**

##### **➊ Renforcer l'éducation artistique et la participation**

- Développer l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle) dès le plus jeune âge.
- Investir les Projets Culturels de Territoire et travailler sur la culture du territoire et les pratiques culturelles de chacun.
- Impliquer les habitants : résidences participatives, ateliers collaboratifs, collectes de mémoire, festivals co-construits.

##### **➋ Investir le quotidien**

- Aller vers les habitants : dans des lieux non dédiés (cafés, marchés, maisons de retraite, écoles, hôpitaux, fermes).
- Faciliter la mobilité : camions-scènes, bibliobus, cinémas itinérants, covoiturage culturel.
- Encourager des temps longs, gages de confiance et d'ancrage local.

##### **➌ Diversifier et inclure**

- Favoriser la diversité sociale, culturelle et générationnelle.
- Faire de la culture un outil transversal entre social, environnement, éducation... et travailler davantage en transdisciplinarité et intersectorialité.

### Faire réseau

- Favoriser les rencontres : institutions, artistes, associations...
- Participation financière des publics : qui financent et proposent des idées de projets grâce à la mise en place de caisse de mutualisation culturelle.
- Un agenda culturel cartographié : soutien à la diffusion et à la visibilité pour les publics

 **Une utopie inspirante ?** Imaginer un « passeport culturel » obligatoire à l'école, au même titre que l'apprentissage de la natation : une culture commune pour tous.

## 2 axes de développement proposés

### Déployer la culture hors des lieux dédiés

- Objectif : Favoriser la rencontre entre la création artistique et l'ensemble des publics, en investissant de nouveaux espaces de vie et de sociabilité.
- Moyens envisagés : Organiser des rencontres entre artistes et diffuseurs à l'échelle du Pays Lauragais pour stimuler la coopération et la visibilité des projets ; Créer des événements conviviaux intersectoriels valorisant la diversité culturelle et facilitant la participation citoyenne ; Accueillir des projets itinérants afin de diffuser la culture sur l'ensemble du territoire ; Développer une artothèque permettant l'emprunt d'œuvres à domicile pour démocratiser l'accès à l'art.
- Exemple inspirant : Art en Cenne et ses expositions d'œuvres chez les habitants, favorisant la proximité et l'échange culturel.

### Renforcer la concertation entre acteurs culturels

- Objectif : Encourager la mise en réseau des acteurs afin de mieux se connaître et partager les ressources ; Construire des projets communs à l'échelle territoriale ; Élaborer des programmations cohérentes et complémentaires permettant d'élargir les publics.
- Mise en œuvre : Pilotage assuré principalement par les acteurs publics (collectivités, structures culturelles locales) ; Organisation de rencontres régulières : idéalement à fréquence trimestrielle ou annuelle ; Rotation des lieux d'accueil dans les principales communes du Pays Lauragais : Bram, Castelnau-d'Òrb, Villefranche, Revel.

## 4. Communiquer autrement

### Constats

- Communication souvent non prioritaire, assurée en plus du reste.
- Manque de coordination entre associations, surcharge d'informations, sensation de « sectarisme », fracture numérique.
- Absence de stratégie commune et de visibilité partagée.

### Propositions clés

#### ➊ Structurer la communication territoriale

- Réseau de communication mutualisé à l'échelle du Pays Lauragais.
- Chargé(e) de communication partagé(e) par bassin de vie.
- Annuaire commun des acteurs culturels et relais d'information.
- Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs regroupant associations, bénévoles et institutions, appuyé par un annuaire relais à l'échelle du Pays, régulièrement mis à jour, pour faciliter l'identification et la coordination des référents territoriaux.
- Calendrier culturel collectif pour éviter les chevauchements de dates.

#### ➋ Innover et surprendre

- Communication vivante : crieurs publics, déambulations artistiques, actions participatives.
- Applications connectées regroupant événements, covoiturage et billetterie.
- Outils numériques mutualisés (PanneauPocket, cartographie interactive).
- Retour du guide officiel : recensant toutes les offres et diffusé partout.

#### ➌ 3 pistes à privilégier pour se former et accompagner

- Formations collectives à la communication : Développer les compétences en communication à travers un catalogue de formations mutualisées, coconstruit avec les acteurs locaux et des partenaires spécialisés (en partenariat avec médiathèques, OTI, France Services, écoles de communication).
- Un Forum inter-associatif : Favoriser la mise en réseau associative par l'organisation de forums inter-associatifs territorialisés

(autour de communes / bassins de vie), propices à l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

- Une bourse d'échanges annuelle : Renforcer la coopération culturelle via une bourse d'échanges annuelle à l'échelle du PETR, réunissant les acteurs culturels pour partager actualités, actions, dates et projets communs.



## Conclusion : un territoire en mouvement

### Vers une culture renouvelée et partagée

Le secteur culturel peut se développer durablement s'il sort de l'isolement, explore de nouveaux modèles économiques et renforce les liens entre acteurs et avec la société civile. Sa réinvention passe par une coopération intersectorielle (culture, social, environnement, éducation), une relation renouvelée avec les habitants et un plaidoyer politique fort.

### La nécessité d'un plaidoyer auprès des élus et décideurs

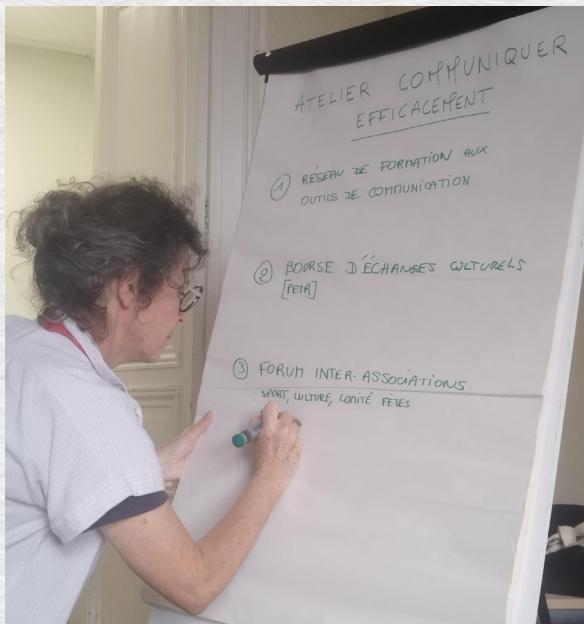
La culture est une compétence partagée entre communes, départements, régions et intercommunalités. Les élus ont un rôle central pour impulser des dynamiques intercommunales, soutenir la mutualisation des moyens et encourager la coopération entre acteurs. Pour œuvrer à une prise de conscience de ces enjeux, tous les groupes de travail du forum s'accordent à dire qu'il est nécessaire de réaffirmer que les projets culturels génèrent des impacts sociaux, éducatifs, démocratiques et économiques, et qu'il est essentiel de les valoriser via des argumentaires chiffrés, des études et des témoignages. Face aux enjeux et aux attaques idéologiques que connaît aujourd'hui le secteur culturel, une communication stratégique et proactive en ce sens semble indispensable.

### Mutation culturelle et engagement des acteurs locaux

Rappelons également qu'une des clés de cette transformation du secteur est de penser la culture comme un bien commun, moteur de cohésion sociale, d'identité territoriale, et comme un investissement dans l'intelligence collective, l'attractivité des territoires et l'émancipation des individus. Cette journée témoigne d'une résilience locale, avec des acteurs prêts à faire de la culture un espace de dialogue citoyen et un levier de cohésion en période de crise. Les participants à ce forum ont démontré leur capacité à inventer, à coopérer et à porter une culture de territoire ambitieuse. Si la situation actuelle rappelle que rien n'est acquis, elle illustre aussi que le secteur culturel a déjà amorcé sa mutation grâce à la créativité et à la persévérance de ses acteurs.

## Le rôle clé du PETR : un catalyseur de dynamiques culturelles

Au terme de cette journée, une évidence s'impose : le PETR Pays Lauragais est un acteur central pour transformer ces réflexions en actions concrètes. Comme on l'a vu dans les pages précédentes, il pourrait devenir un « guichet » d'ingénierie culturelle pour accompagner les porteurs de projets ; un espace de coordination et de mutualisation des moyens et des compétences ; un relais de financement territorial et européen ; un facilitateur du dialogue entre publics, élus, institutions et acteurs culturels. En endossant ce rôle de chef d'orchestre, le PETR peut contribuer à structurer une politique culturelle de territoire partagée, lisible et durable.





**Restons en contact !**

[www.lelabodescultures.com](http://www.lelabodescultures.com)

[contact@lelabodescultures.com](mailto:contact@lelabodescultures.com)

06 68 28 11 29



Cofinancé par  
l'Union européenne



[www.payslauragais.com](http://www.payslauragais.com) - [contact@payslauragais.com](mailto:contact@payslauragais.com) - 04.68.60.56.54